

Villers-Saint-Paul, le 30 mars 2026

Communiqué

Actes de vandalisme à répétition sur des véhicules

Depuis la nuit du 18 mars et jusqu'au week-end dernier, de nombreux Villersois nous ont fait part d'actes de vandalisme à répétition sur leurs véhicules.

Ils ont eu la mauvaise surprise d'y découvrir des pneus crevés et ces faits se sont reproduits à différents endroits de la commune.

Dès le 18 mars, le service de Police municipale a immédiatement redirigé les victimes vers le commissariat pour réaliser des dépôts de plainte afin d'obtenir une réquisition. Le commissaire a également été avisé ce jour même que la situation ne relevait pas d'un fait isolé et ne devait être considérée comme « accessoire. »

Le travail de recensement et d'enquête des agents de la Police municipale a permis d'identifier un individu et la Police nationale dispose de tous les éléments depuis le vendredi 27 mars.

Dans l'attente du communiqué suivant l'interpellation de l'individu, nous vous demandons de rester vigilants concernant vos véhicules.

Si vous avez été victime de ces méfaits et que l'information n'aurait pas été portée à notre connaissance, nous vous prions de bien vouloir vous signaler à policemunicipale@villers-saint-paul.fr, en indiquant vos coordonnées ainsi qu'une copie de votre dépôt de plainte.

Le Maire,
Gérard WEYN